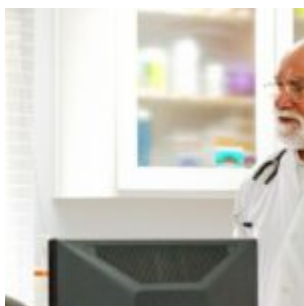


Médecins



Les professionnels libéraux sont de plus en plus nombreux à cumuler emploi et retraite, notamment les médecins, c'est ce que révèle une étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) qui vient de paraître.

En 2015, ce sont près de 30 000 personnes retraitées des professions libérales qui exercent encore une activité, alors qu'elles n'étaient que 1 650 en 2003 ! Un bond qui fait suite à la réforme de 2003, dite « réforme Fillon », qui autorise, sous conditions, de cumuler revenus professionnels et pensions de retraite.

Parmi ces 30 000 « cumulants », on compte aujourd'hui 35 % de médecins. Pour les affiliés de la Caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF), la possibilité de cumuler intégralement revenu d'activité et pension de retraite existe seulement depuis le 1^{er} janvier 2009. Depuis cette date, les chiffres ont là aussi explosé, passant de 1 900 à 3 800 en 2010, pour monter à 10 650 personnes en 2015, dont 7 107 ont entre 66 et 70 ans.

À noter : les revenus des médecins qui cumulent emploi et retraite, pour la tranche d'âge entre 61 et 70 ans, se montent en moyenne à plus de 80 % de ceux des cotisants qui n'ont pas liquidé leur retraite. Quant aux allocations, les affiliés de la CARMF cumulants ont une pension 21 % supérieure en moyenne à celles des médecins non-cumulants pour les mêmes tranches d'âge.

